



JUMP 2012 :
**CYCLE DE FORMATIONS
À DESTINATION
DES FUTURS MANDATAIRES**



ÉDITORIAL

Pour préparer les élections communales et provinciales d'octobre 2012 et suite au succès de la formule de 2006, le Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation (CPCP) propose un cycle de formations à destination des futurs candidats. Il n'est pas toujours évident de se lancer dans l'arène politique, c'est pourquoi le CPCP lance l'opération « **Jump 2012** ».

À travers différents modules **participatifs**, vous pourrez affiner vos connaissances sur le fonctionnement des communes et des provinces. Nous travaillons en collaboration avec des **experts** pour pouvoir vous offrir un cycle de formations adapté à la réalité quotidienne qui se veut avant tout **concret et pratique**. Afin de déblayer le terrain et de vous aider à trouver vos repères, le CPCP propose quatre modules au choix.

Ce cycle comporte plusieurs objectifs :

- donner à nos futurs mandataires un bagage de connaissances leur permettant d'assumer au mieux les fonctions auxquelles ils aspirent ;
- créer un esprit de groupe parmi une nouvelle génération de mandataires ;
- permettre à des personnes intéressées par la gestion publique d'approcher un monde qui de prime abord pourrait leur paraître peu accessible.

Dans ce guide vous trouverez une présentation succincte des différents modules proposés lors de « **Jump 2012** ».

Au plaisir de vous y rencontrer,

L'équipe du CPCP



MODULE DE LANCEMENT :


« IMMERSION AU CONSEIL COMMUNAL »

À la demande, le CPCP vous propose un jeu de rôle simulant un Conseil communal. En présence de mandataires locaux venant partager leur expérience et leurs connaissances, ce jeu acquiert une dimension supplémentaire.

L'exercice présente plusieurs objectifs :

1. Développer la capacité d'argumentation des participants ;
2. Faire connaître le fonctionnement d'un Conseil communal et du « jeu politicien » ;
3. Faire connaître les compétences des communes (théorie).

Ce module est GRATUIT.



PRÉSENTATION DU CYCLE DE FORMATIONS



I MODULE INSTITUTIONNEL

1. Rôle du conseiller communal, provincial ou CPAS

Une fois élu et entré en fonction de nombreuses questions subsistent. Quelles sont mes attributions et quel est mon rôle ? Quels sont les moyens mis à ma disposition pour entamer mon action ? Quelles sont les marges de manœuvre dont je dispose ? Être conseiller de la majorité ou de l'opposition, qu'est-ce que cela implique ? Ce module est présent pour lever les doutes et répondre à vos différentes interrogations.

- Attributions des Conseillers-du Collège communal et Bourgmestre.
- Conseillers de la majorité, quelles actions ?
- Conseillers de l'opposition, quelles latitudes ?
- CPAS, action sociale.
- Conseiller provincial, collège provincial et gouverneur.

2. Environnement institutionnel de la commune et de la province

Il n'est pas toujours évident de comprendre le dédale des institutions qui composent notre pays. Quels sont-ils et quelles sont les compétences des différents niveaux de pouvoir ? Il est utile de baliser la route avant d'entrer en scène.

- Communauté, Région, État Fédéral, Europe,...
- Tutelle sur les communes.
- Quels sont les recours possibles ?
- Intercommunales, vous avez dit intercommunales ?
- Communautés urbaines.





2 MODULE CAMPAGNE

1. Mener une campagne électorale

Il ne suffit pas d'être rempli de bonne volonté pour être élu, encore faut-il développer une stratégie afin d'y parvenir. Quelles actions vais-je mettre en place jusqu'aux élections ? Quelles activités vais-je mener durant la campagne ? Comment m'assurer une certaine visibilité ? Quel discours, quels engagements vais-je tenir durant cette période ?

- Comment rédiger un programme politique et des plaquettes ?
- Relation avec les imprimeurs.
- Organisation de meetings électoraux.
- Internet : sites, blogs, Facebook & Co.

2 Animer une réunion

Nous sommes tous un jour ou l'autre confrontés à devoir animer une réunion. Comment la préparer ? Comment prendre la parole ? Comment faire passer ses idées ? Et comment gérer l'assemblée ?

Notre formation vous offre une série de « trucs et astuces » pour répondre à ses questions.

- Différents types de réunion.
- Fonctionnement d'un groupe.
- Préparation d'une réunion.
- Rôle de l'animateur.
- Techniques d'animation.
- Supports et outils d'animation.





MODULE COMMUNICATION

1. Communication presse

La presse tient un rôle d'information crucial et véhicule des opinions. Tant la presse écrite que la presse audiovisuelle façonnent notre manière de penser. Souvent une information non diffusée par les médias semble manquer de valeur. Comment toucher les médias pour qu'ils diffusent votre information ?

- Comment tisser de bonnes relations avec la presse locale ?
- Comment organiser une conférence de presse ?
- Comment établir un bon communiqué de presse ?
- Quels sont les outils indispensables à maîtriser ?

2. Communication personnelle

Nous pouvons tous, un jour, nous faire interviewer. Comment s'y préparer et faire passer votre message ? Quelles sont les techniques ? Comment réagir ? Ce volet est une approche théorique.

3. Média-coaching

Si vous le souhaitez, un média coaching est organisé à la demande par groupe de 4 personnes sur une demi-journée.

- Comment se présenter en trente secondes ?
- Techniques de débat tv, radio ou public.
- Exercice radio.
- Exercice face caméra, prise de parole en public.





MODULE BUDGET ET FINANCES DES COMMUNES

La présentation du budget communal est toujours un moment phare de l'année. Il est l'occasion, pour une majorité, de lever le voile sur ses ambitions politiques pour la commune. Par ailleurs, il est l'opportunité pour l'opposition de visibiliser sa position, de se différencier et, le cas échéant, de souligner certains dérapages budgétaires annoncés.

1. Le Budget Communal

- Les 6 principes du budget.
- L'élaboration d'un budget.
- Le débat budgétaire.
- Les modifications budgétaires et le suivi du budget.


2 La Comptabilité communale

- La comptabilité budgétaire.
- La comptabilité générale.

3. Aides et fonds extérieurs

- Les tutelles.
- Les apports extérieurs.






Le prix de chaque module s'élève à 10€ et le prix du cycle complet s'élève à 35€.

Ces modules sont proposés de façon décentralisée aux sections locales sur base d'un groupe de minimum 10 personnes. (Prix sur demande)

Ce montant est à verser sur le compte n°**310-1658604-87** en indiquant en communication **JUMP2012** et le lieu.





Le Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation
est une ASBL d'éducation permanente,
reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

À travers les valeurs de l'Humanisme démocratique,
sa mission principale est d'encourager chaque individu
et association à exercer sa citoyenneté de manière active et
responsable en favorisant la participation à la vie sociale,
culturelle, économique et politique dans notre société.



**Pour de plus amples informations,
n'hésitez pas à nous contacter :**

Formations@cpcp.be

Tél. : 04 254 32 08

www.cpcp.be